Version Septembre 2016 - Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

SOUTENONS ANTOINE DELTOUR, LANCEUR D'ALERTE DES LUXLEAKS!



LuxLeaks, c'est quoi?

LuxLeaks, c'est la révélation en 2014 par la presse d'accords fiscaux, les « tax rulings », prouvant l'existence d'un système d'optimisation fiscale agressive mis en place à grande échelle au Luxembourg au profit de centaines de multinationales, avec la complicité des grands cabinets comptables internationaux.

Ces multinationales échappent ainsi presque totalement à l'impôt alors qu'elles utilisent ellesmêmes des services publics financés par ces impôts. Pendant ce temps, les peuples et les PME subissent l'austérité!

Un lanceur d'alerte poursuivi

Antoine Deltour est le lanceur d'alerte à l'origine de la révélation d'une grande partie des documents des LuxLeaks. Il est actuellement poursuivi devant la justice luxembourgeoise par l'un de ces cabinets comptables et risque une peine maximale de 10 ans de prison et 1 250 000 € d'amende.

Alors que les multinationales organisent l'évasion fiscale avec l'aide de quelques Etats complices, et que l'ancien Premier Ministre Luxembourgeois, Jean-Claude Juncker, est à la tête de la Commission européenne, celui qui a contribué à révéler ce système d'optimisation est poursuivi!

Le 29 juin, Antoine a été condamné à 12 mois de prison avec sursis et 1 500 € d'amende. Il a décidé de faire appel.

Le procès en appel aura lieu à Luxembourg les 12, 19, et 21 décembre.

Comment aider Antoine. lanceur d'alerte LuxLeaks?

Si vous vous sentez solidaire du courageux lanceur d'alerte et si vous vous voulez contribuer à la lutte contre l'évasion fiscale, plusieurs moyens d'agir existent :

- Signez et faites signer la pétition sur le site de soutien : https://support-antoine.org
- Gardez le contact sur les réseaux sociaux, via Facebook [Support-Antoine] et Twitter [@support_antoine]
- Faites un don pour contribuer au financement de la défense d'Antoine (frais d'avocats et de justice)
- Adhérez au Comité de Soutien (association loi 1901)

Le don et l'adhésion peuvent être faits en ligne sur le site https://support-antoine.org ou en utilisant l'adresse ci-dessous.

Ils soutiennent déjà Antoine

Plus de 210 000 personnes ont déjà signé la pétition https://support-antoine.org. Il faut continuer!

Plus de **65 associations** ont apporté leur soutien : **les associations membres de la Plateforme** *Paradis fiscaux et judiciaires* comme Les Amis de la Terre, Anticor, Attac France, CCFD-Terre Solidaire, CGT, Collectif Roosevelt, Secours catholique Caritas France, Solidaires Finances Publiques, Transparency International France, ... **et de nombreuses autres associations nationales ou internationales**, parmi lesquelles la Fédération syndicale européenne des services publics, la Ligue des Droits de l'Homme, le Syndicat national des journalistes (SNJ), ...

Plus de **365 personnalités publiques** ont apporté leur soutien officiel à Antoine, incluant des personnalités politiques de divers horizons (Eva Joly, Yann Galut, Olivier Besancenot, Daniel Cohn-Bendit, ...), des économistes et juristes (Thomas Piketty, Benjamin Coriat, Henri Sterdyniak, Geneviève Azam, ...), des journalistes et écrivains (Denis Robert, Jean-Claude Carrière, JB Pouy, Gérard Mordillat, Antoine Peillon, ...), des lanceurs d'alerte (Edward Snowden, Hervé Falciani, Stéphanie Gibaud, ...), des sociologues et philosophes (Edgar Morin, Monique et Michel Pinçon-Charlot, Dominique Méda, ...) et bien d'autres personnalités comme Rony Brauman, Pierre Rabhi, Jacques Testard, Jean Ziegler, ...
La liste complète est disponible sur le site https://support-antoine.org/supporters/